

La mondialisation et ses acteurs

2^{de}

Programme de seconde générale et technologique — BO spécial n°1 du 22 janvier 2019

Un téléphone conçu en Californie, dont les composants viennent d'une dizaine de pays, assemblé en Asie et vendu partout : on décrit souvent la mondialisation par ce trajet. Mais le trajet ne dit pas l'essentiel. Il ne dit pas qui décide de chaque étape, ni pourquoi cette usine-là plutôt qu'une autre, ni où reste la valeur. Ce chapitre remplace la carte des flux par la question des acteurs.

1 Ce que désigne le mot

DÉFINITION

La **mondialisation** est la mise en relation croissante des différentes parties du monde par des **flux** de marchandises, de capitaux, d'informations et de personnes. Elle n'est ni récente ni continue : les échanges à longue distance existent depuis des siècles, et la **mondialisation** a connu des phases de ralentissement et de repli. Elle ne signifie pas non plus l'uniformisation : elle **relie** des espaces, elle ne les rend pas identiques.

DÉFINITION

Un **flux** est un déplacement de quelque chose entre deux lieux. On distingue les **flux** matériels — marchandises, matières premières, personnes — et les **flux** immatériels — capitaux, données, informations. Les seconds circulent presque instantanément et sans contrainte de distance ; les premiers dépendent des ports, des routes et des câbles. Cette différence de vitesse explique une bonne part de la géographie économique actuelle.

2 Les acteurs : personne ne pilote seul

RÈGLE

La **mondialisation** n'a **pas de pilote unique**. Quatre familles d'acteurs y agissent avec des logiques qui s'opposent : les **FTN**, qui organisent la production à l'échelle du monde pour abaisser leurs coûts ; les **États**, qui fixent les règles sur leur territoire, attirent ou repoussent les investissements ; les **organisations internationales**, qui négocient des cadres communs ; et les **associations** et ONG, qui contestent, alertent et obtiennent parfois des règles nouvelles. Décrire la **mondialisation** comme une force sans sujet fait disparaître ces conflits.

DÉFINITION

Une firme transnationale, ou **FTN**, est une entreprise qui possède ou contrôle des unités de production dans plusieurs pays et organise entre elles une **division du travail**. Conception, fabrication, assemblage et service après-vente peuvent être répartis sur trois continents. Une **FTN** garde cependant un **pays d'origine**, où se trouvent le plus souvent son siège, sa recherche et ses centres de décision : c'est là que reste l'essentiel de la valeur créée.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Décrire les FTN comme des acteurs sans attache, capables de s'installer partout indifféremment. — Une **FTN** choisit selon des critères **précis** : coût et qualification de la main-d'œuvre, fiscalité, stabilité juridique, proximité d'un **port hub**, accès au marché. Ces critères désignent à chaque fois un petit nombre de lieux, jamais n'importe lequel — ce qui explique que les investissements se concentrent au lieu de se répartir. Et la firme reste dépendante d'un État pour ses contrats, sa protection juridique et ses infrastructures.

Le réflexe : Devant une implantation, demander : quel critère a désigné **ce** lieu-là ?

3 Les lieux de la mondialisation

DÉFINITION

La **métropolisation** est la concentration croissante des hommes, des activités de commandement et des richesses dans les grandes villes. Les **villes mondiales** — New York, Londres, Tokyo, Shanghai, Paris — cumulent sièges sociaux, places financières, universités, aéroports internationaux et industries culturelles. La **métropolisation** fabrique des **inégalités** à deux échelles : entre les métropoles et les espaces qu'elles délaissent, et **à l'intérieur** de chaque métropole, entre quartiers d'affaires et quartiers précaires.

DÉFINITION

Un **port hub** est un port de redistribution : les très grands navires y déchargent leurs conteneurs, qui repartent ensuite sur des navires plus petits vers des ports secondaires. Un **port hub** n'est donc pas nécessairement au débouché d'une grande région de consommation — il est sur une **route maritime** majeure, en position de rupture de charge. Singapour, Rotterdam ou Shanghai remplissent cette fonction.

Une **zone franche** est un espace où un État suspend une partie des droits de douane et des impôts pour attirer des entreprises exportatrices. C'est un exemple direct du rôle des **États** dans la **mondialisation** : loin de la subir, ils en **fabriquent** les conditions, quitte

4 Une mondialisation inégale et discutée

PROPRIÉTÉ

La **mondialisation** produit de l'**inégalité** autant qu'elle produit de la richesse, et les deux à la même vitesse. Certains territoires sont **intégrés** — métropoles, littoraux industriels, **port hub** —, d'autres seulement **traversés**, d'autres enfin **à l'écart** des grands réseaux. Un même pays peut contenir les trois situations, ce qui rend trompeuse toute carte qui colorie les États d'une seule couleur.

DÉFINITION

La **gouvernance** mondiale désigne l'ensemble des règles, institutions et négociations par lesquelles les acteurs tentent de réguler ce qui dépasse les frontières : commerce, climat, santé, fiscalité. Elle ne dispose d'aucun pouvoir de contrainte comparable à celui d'un État : elle repose sur des **accords** que chaque signataire applique ou non. C'est pourquoi ses résultats sont lents et contestés — et pourquoi les questions environnementales, qui ignorent les frontières, l'exposent le plus.

ÉTUDIER UN PRODUIT MONDIALISÉ DE SA CONCEPTION À SA VENTE

- ① Retracer les **étapes** : conception, extraction des matières, fabrication des composants, assemblage, distribution, vente.
- ② Localiser chaque étape et nommer l'**acteur** qui la réalise — filiale, sous-traitant, transporteur.
- ③ Pour chaque localisation, énoncer le **critère** qui l'explique : coût, qualification, fiscalité, proximité d'un **port hub**.
- ④ Repérer où se concentre la **valeur** : elle reste rarement là où se fait l'assemblage.
Conception et marque captent l'essentiel du prix final ; le montage en capte une faible part.
- ⑤ Conclure sur les **inégalités** que cette organisation produit, et sur les acteurs qui la contestent.

À VÉRIFIER

- Ai-je nommé des **acteurs** précis plutôt qu'une **mondialisation** qui agirait toute seule ?
- Ai-je distingué **flux** matériels et **flux** immatériels ?
- Ai-je donné un **critère** de localisation pour chaque implantation citée ?
- Ai-je rappelé qu'une **FTN** garde un pays d'origine et un siège ?
- Ai-je montré l'**inégalité** à deux échelles : entre territoires et au sein d'une métropole ?
- Ai-je évité de colorier un pays entier d'une seule couleur ?

À RETENIR

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Mondialisation : mise en relation des espaces par des flux — elle relie, elle n'uniformise pas.• Flux matériels (marchandises, personnes) et immatériels (capitaux, données).• Quatre familles d'acteurs : FTN, États, organisations internationales, associations.• Une FTN répartit sa production mais garde un pays d'origine et un siège.• Une implantation s'explique par un critère précis, jamais par l'indifférence au lieu.• Métropolisation : concentration des hommes, du commandement et des richesses. | <ul style="list-style-type: none">• Port hub : port de redistribution sur une grande route maritime.• Une zone franche montre que l'État fabrique les conditions de la mondialisation.• Territoires intégrés, traversés ou à l'écart — parfois dans le même pays.• La gouvernance mondiale repose sur des accords, sans pouvoir de contrainte.• L'inégalité se lit à deux échelles : entre territoires et dans chaque métropole. |
|--|--|